

# PROTOCOLE SANITAIRE DE REPRISE J. FERRY

Présenté aux CA du lycée et collège le mardi 12 mai.

**L'accès et la circulation dans la cité scolaire ne seront possibles que pour les usagers et personnes équipés de masques.**

**L'élève qui ne respectera pas ce protocole ne sera plus accepté à la cité scolaire.**

- Les élèves seront équipés de 2 masques fournis par la Région pour les lycéens et par le Département pour les collégiens.
- Le Rectorat dotera aussi les lycées pour les élèves ainsi que les professeurs et les personnels de direction et administratif.
- La Région équipe tous ses personnels d'un kit de protection (masque, visière, gel, gants...)

## Préalable :

- Les parents s'engagent, notamment à ne pas mettre leurs enfants au collège ou au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas venir au collège ou lycée.
- Les personnels procèdent de la même manière.
- Le maintien de la distanciation physique et l'application des gestes barrières devront être appliqués.

## Organisation de la reprise au niveau des classes :

- Les élèves seront accueillis par demi-classe par semaine (calendrier du carnet de correspondance) :
  - 1 – Si le Lycée rouvre le 02/06 :
    - Groupe A semaines 32 et 34 -Groupe B semaines 33 et 35
  - 2 – Si le Collège rouvre le 25/05 :
    - Groupe A semaines 32 – 34 et 36 -Groupe B semaines 31 – 33 et 35
    - Si réouverture le 02/06, idem lycée.
- Je doute que toutes les familles remettent leurs enfants au lycée ou collège, donc aucune demi-classe ne devrait dépasser 15 élèves, si c'était le cas le surnombre irait en permanence.
- Chaque classe sera affectée dans une salle, ce sont les professeurs qui se déplaceront :

	1	2	3	4	5	6	7	STMG1	STMG2
2Nd	116	117	118	119	120	122	123		
1ère	214	215	216	217	218	219		220	225
Tle	L1 - 226	L2 – 227	ES1 – 228	ES2 – 229	ES3 – 230	S1 - 231	S2 - 223	232	233
6è	021	022							
5è	023	024							
4è	039	038							
3è	034	035							

- Chaque élève aura une place attribuée dans sa salle (une étiquette sera placée sur les tables).
- Aucun matériel ne pourra être prêté.
- Afin de limiter les mouvements, les options ne seront pas assurées. Seules les LV2 et les spécialités le seront avec attribution d'une salle.
- Les lycéens viendront obligatoirement avec leurs PC.
- Pour l'EPS, les élèves devront être en tenue de sport dès leur arrivée et pour la journée. Les cours seront adaptés.

## Organisation au sein des bâtiments :

- Il n'est pas possible de mettre en place des horaires décalés du fait des transports, certains le sont du fait des emplois du temps.

- L'entrée au sein de la cité scolaire pour les élèves s'effectuera par le portail côté parking des bus et la sortie se fera par le portail du côté du bâtiment des sciences.
- Aucune entrée d'élèves par la loge sauf pour les personnels de l'établissement et un distributeur de gel sera installé dans le hall.
- Un sens de circulation sera établi avec des escaliers montants et des escaliers descendants, afin d'éviter les croisements. (matérialisé par une signalétique).
- Au niveau de la Vie Scolaire et de l'Administration, un sens de circulation sera mis en place.
- L'accès au lycée, pour les élèves, se fera exclusivement par le hall vie scolaire. Là un point de désinfection des mains et de contrôle des masques aura lieu par le personnel de la vie scolaire.
- Des solutions hydro-alcooliques seront installées à l'entrée de chaque salle de classe.
- Un distributeur automatique de solution hydro alcoolique sera installé à l'entrée de la salle des professeurs.
- Toutes les toilettes seront équipées de savon et de serviettes papiers.
- Le bâtiment des sciences et technologies tertiaires, le foyer des lycéens, le CDI ainsi que le gymnase ne seront pas accessibles.
- Les fontaines à eau seront neutralisées.
- Les rampes, poignées, interrupteurs seront désinfectés régulièrement dans la journée.
- Les salles des professeurs seront débarrassées d'une partie du mobilier, la machine à café ne sera pas utilisable.

### **Organisation de la demi-pension :**

- Pour la demi-pension, 50 % des places seront neutralisées. Maintien des 2 services.
- Les plateaux seront préparés (couverts, bouteille d'eau, pain) afin d'éviter les manipulations ;
- Les fontaines à eau, les carafes et les micro-ondes ne seront plus utilisés.
- Un sens de circulation est établi, afin d'éviter les croisements, avec lavage des mains avant le repas et après les repas.
- Les élèves pourront changer de régime et le tarif le plus avantageux sera appliqué (ticket au coût du forfait).

### **Pour l'internat :**

- Il ne sera **pas possible de rouvrir l'internat**, car déjà après sondage, 50% des internes ne reviendraient pas (environ 15 sur 30) donc environ 7 par semaine. Cela oblige à monopoliser une surveillante, un cuisinier, un personnel de plonge et au moins un personnel pour la désinfection des douches et toilettes ainsi que le veilleur. Ce dernier est en arrêt de protection, par la Région, jusqu'au 12 juin, son absence engendre un problème de sécurité.

### **L'accueil des personnes extérieures :**

- On privilégiera la communication à distance.
- Si c'est nécessaire, l'accueil s'effectuera sur rendez-vous et par la loge
- Si accueil : le port du masque, le respect de la distanciation physique et des gestes barrières devront être appliqués.

### **Autres points :**

- Nous ne savons pas actuellement le nombre de personnel Région qui reviendra.
- Je pense qu'il vaut mieux garder les forces en présences pour l'entretien et la désinfection journalière des salles de classe et autres locaux.
- Les professeurs seront dotés d'un clavier et d'une souris (pas de clavier et de souris en commun).
- Mise à disposition de savons et serviettes jetables pour les professeurs et personnels.
- Une salle de l'infirmerie est dédiée au cas suspects.
- Les fenêtres oscillo-battantes des salles seront déverrouillées, si c'est possible, afin de mieux les aérer.
- Les manuels scolaires des 3<sup>ème</sup> et des élèves quittant le collège seront placés en quarantaine dans une salle spécifique. Pour les autres niveaux, les élèves seront dotés des nouvelles collections en échange des anciennes en septembre.